

Lettre à la rédaction

Monsieur le président,

Au travers de cette lettre à la rédaction de *Radioprotection*, nous tenons à vous faire part, pour réflexion, de la note de Martin Enserink publiée dans la prestigieuse revue américaine *Science* (Vol. 312 du 9 juin 2006) intitulé : « *Vingt ans après Tchernobyl, des retombées judiciaires tardives* ».

Cet auteur rappelle tout d'abord que le souvenir de Tchernobyl a commencé à s'estomper dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, mais pas en France, où le débat fait encore rage au sujet de l'attitude du gouvernement dans les jours qui ont suivi l'explosion, en Ukraine, du réacteur nucléaire de Tchernobyl en 1986. La mise en examen récente de Mr Pellerin montre que le débat est entré dans une nouvelle phase, judiciaire.

Pierre Pellerin était à cette époque directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). Par ses annonces rassurantes faites après la catastrophe, le SCPRI affirma que les retombées radioactives n'avaient atteint un niveau dangereux nulle part en France. En conséquence, le gouvernement français ne prit aucune des mesures de précaution sanitaire mises en œuvre dans des pays voisins.

Notre collègue de *Science* rappelle ensuite que les parties civiles — quelques 500 patients thyroïdiens, leur association nationale et la Commission pour la recherche indépendante et l'information sur la radioactivité (CRIIRAD) — accusèrent Mr Pellerin, en 2001, d'avoir sous-estimé les risques afin de prévenir un retournement de l'opinion publique contre l'énergie nucléaire, prétendant qu'il en résulta un accroissement de la fréquence des cancers de la thyroïde dans l'Est de la France et en Corse, régions les plus touchées par les retombées.

L'auteur précise aussi qu'une étude d'experts, non publiée, conduite à la demande du juge par le docteur Paul Genty et par Gilbert Mouthon, vétérinaire et expert en sécurité alimentaire, basée en partie sur des documents saisis au SCPRI conclurait, selon des rapports de presse, que les informations du SCPRI à l'époque n'étaient « ni complètes ni précises ». Les deux scientifiques auraient écrit qu'en utilisant des valeurs de mesures de radioactivité moyenne pour chacun des 96 départements français, le SCPRI aurait occulté des valeurs locales beaucoup plus élevées.

Même si le SCPRI a rosi le tableau, rapporte l'article du journal *Science*, les effets potentiels de Tchernobyl sur la santé des français sont très difficiles à établir. Il est bien connu que l'iode-131, radioactif, se fixe préférentiellement sur la thyroïde et peut induire un cancer, en particulier chez les enfants. Et le cancer de la thyroïde progresse en France. Mais des études ont montré que cet accroissement a commencé en 1975 ou avant, qu'il n'y a eu aucune accélération après 1986 et que les pays non affectés par les retombées de Tchernobyl ont connu le même accroissement. Mais le président de CRIIRAD, Roland Desbordes, maintient qu'une

DOI: 10.1051/radiopro:2006013

RADIOPROTECTION – VOL. 41 – N° 3 (2006)

357

LETTRE À LA RÉDACTION

étude épidémiologique ordonnée par la juge et portant sur la population corse âgée de moins de 15 ans en 1986 — et donc spécialement vulnérable à l'iode-131 — démontrera l'« effet Tchernobyl ».

Mr Enserink rappelle cependant que selon une étude de l'ONU sur l'héritage Tchernobyl, publiée l'an dernier (*Science*, 14 avril, p. 180), environ 4 000 enfants et adolescents en Ukraine, Belarus et Russie ont développé un cancer de la thyroïde, curable dans 99 % des cas. Il rappelle également qu'un accroissement en France serait surprenant, selon Shunichi Yamashita, de l'Organisation mondiale de la santé à Genève et que, par ailleurs, un groupe de 50 médecins et scientifiques, écrivent, dans une lettre ouverte aux patients, publiée dans le quotidien *Libération* qu'« Il n'y a pas d'effet Tchernobyl en France ». Le problème, disent-ils, est que les malades français sont devenus « les otages d'un lobby juridico-médical antinucléaire ».

C'est de cette réflexion américaine sur la situation dans notre pays que nous tenons à vous faire part au travers de cette lettre à la rédaction. Il nous paraît aussi judicieux de rappeler l'existence de différents documents : (1) votre compte-rendu du forum Tchernobyl tenu à Vienne les 6 et 7 septembre 2005, publié en septembre dernier dans *Radioprotection*¹, où vous précisez que, selon l'OMS, seuls 9 enfants étaient décédés des suites de ces cancers ; (2) la lettre ouverte au Président de la République parue dans la RGN N°3 mai-juin 2005, pages 17 et 18, où les 60 signataires reconnaissent en Pierre Pellerin « un grand serviteur de l'Etat » ; (3) le courrier des lecteurs « Les conséquences de Tchernobyl, une mise au point nécessaire », RGN N°3 mai-juin 2005, pages 64-65.

Jacques Pradel,
Jacques Frot

¹ International Conference "Chernobyl: looking back to go forwards", 6-7 septembre 2005 – IAEA, Vienne, compte rendu par H. Métivier et X. Dumont (2005) *Radioprotection* 40(4), 541-548.